



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
(selon 91/155/CEE)

Page 1 /2

Version A 0
(16/07/2001)

OLEATE DE SORBITAN

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

- 1.1 Désignation commerciale **OLEATE DE SORBITAN**
- 1.2 Fournisseur **COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE**
145 RUE DE PARIS
93013 BOBIGNY CEDEX
Tél : 01.48.43.33.04
Fax :01 48.44.95.78
- 1.3 Téléphone en cas d'urgence **ORFILA : 01.45.42.59.59**

2 COMPOSITION

- 2.1 Principaux composants Mono-9-octadécénoate (Z)-, sorbitan.
- 2.2 Synonyme Mono-oléate de sorbitan
- 2.3 N° CAS 1338-43-8
- 2.4 N° EINECS 215-665-4
- 2.5 Substances dangereuses pour la santé Aucun.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

- 3.1 Principaux dangers liés à l'utilisation Aucun.

4 PREMIERS SECOURS

- 4.1 Contact avec les yeux Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes.

5 MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyens d'extinction appropriés Dioxyde de carbone, poudres sèches, mousses.
- 5.2 Moyens d'extinction déconseillés Ne jamais utiliser de lances d'incendie (jet bâton) au début de l'extinction car elles pourraient favoriser la dispersion des flammes.
- 5.3 Produits de la combustion La combustion complète, en présence d'excès d'air, génère du dioxyde de carbone et de la vapeur d'eau. La combustion incomplète génère en outre du monoxyde de carbone, de la suie et des produits de craquage : aldéhydes, cétones.
- 5.4 Equipement pour la lutte anti-incendie Eviter la proximité de flammes ou d'étincelles.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Mesures après fuite / épandage :
- sur le sol Utiliser des produits absorbants tels que : papier, sciure de bois, chiffons,...
 - sur l'eau Ramassage mécanique.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Stockage Eviter la proximité de flammes ou d'étincelles.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Autres protections individuelles Chaussures de sécurité antidérapantes dans tous les locaux où des fuites ou dispersions accidentelles peuvent se produire.
- 8.2 Hygiène industrielle Nettoyer à l'eau chaude et au savon.

OLEATE DE SORBITAN

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Etat physique à 20°C	Liquide.
9.2	Couleur	Jaune à ambré.
9.3	Odeur	Légère.
9.4	Point de fusion / congélation	7 °C.
9.5	Point d'écoulement limite	-10°C
9.6	Point d'éclair	250°C
9.7	Pression de vapeur (hPa)	2.6 à 142°C
9.8	Masse volumique (kg/m ³)	994 à 25°C
9.9	Solubilité dans l'eau	Dispersible.
9.10	Soluble dans	Solvants organiques, huiles minérales.
9.11	pH dans l'eau distillée	5 à 7 à 5%
9.12	Viscosité à 40°C (mm ² /s)	400
9.13	Viscosité à 100°C (mm ² /s)	22

10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1	Réactions dangereuses	Stable dans des conditions normales d'utilisation.
------	-----------------------	--

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Administration orale (rat) DL50 (mg/kg) > 40000 non toxique.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1	Biodégradabilité	Le produit est biodégradable.
------	------------------	-------------------------------

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1	Elimination des déchets	Se conformer à la réglementation en vigueur. Incinération. Ne pas jeter dans les égouts, cours d'eau, puits, ni dans le milieu naturel.
------	-------------------------	--

14 TRANSPORT ONU N°

14.1	Autres	Pas de restriction pour le transport.
------	--------	---------------------------------------

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1	Etiquetage et classification CE	Pas classé selon les directives 67/548/CEE (substances dangereuses) et 88/379/CEE (préparations dangereuses).
------	---------------------------------	---

16 AUTRES INFORMATIONS

16.1	Réglementation	Cette fiche de données de sécurité, répond aux directives 91/155/CEE.
16.2	Avertissement	Les informations ci-dessus ont été rassemblées soigneusement à partir de la littérature existante. INTERCHIMIE n'accepte aucune responsabilité relative aux informations données.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de rédaction, ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.